

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION
DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE
ET VEUVES
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

L'assemblée générale de notre association s'est déroulée le samedi 25 mars à la salle de réunion de la mairie de Fontaine Française mise gracieusement à notre disposition par Mr Nicolas Urbano maire de Fontaine Française. Petite ville située à 40 km au nord-est de Dijon, Fontaine Française a été le lieu en 1595 d'une bataille remportée par Henri IV sur le connétable de Castille. Une fontaine matérialise l'endroit de la bataille.

En présence de Georges Noel Nicolas vice-président de la FNOM, Mr Remi Delatte député de la Côte d'Or et de Mr Nicolas Urbano maire de Fontaine Française, Serge Bocquet a ouvert l'assemblée par une minute de silence en mémoire de nos adhérents disparus et des militaires et membres de la fonction publique décédés en service.

Le trésorier étant absent, le président a présenté les comptes. Ils présentent un déficit de 983 euros. Il est dû à une contribution de l'association d'une part au repas de l'assemblée 2016 d'autre part pour la participation du porte-drapeau au congrès de la FNOM. Le déficit est comblé par le livret A.

La cotisation n'ayant pas été augmentée depuis 2014 et pour tenir compte de l'augmentation de la part FNOM et des charges, l'assemblée décide de porter la cotisation de 24 à 27 euros pour les adhérents. Elle ne change pas pour les veuves (13 euros). Il a été pris en compte la réticence d'adhérents de la Nièvre face à cette augmentation lors des délibérations. Il reste 50 cotisations à percevoir. Il est important qu'elles soient réglées avant le 30 avril car c'est à cette date que la FNOM nous reverse une quote-part fonction du nombre de cotisations réglées. Les comptes peuvent être demandés à notre trésorier Michel Deschamps.

Bernard Bouquet contrôleur aux comptes a validé les comptes. Néanmoins il souligne que les comptes doivent revenir à l'équilibre pour 2017 et donne quelques pistes pour y parvenir.

Philippe Carriot, secrétaire, a ensuite présenté la situation des effectifs. La déflation continue. Nous sommes 194 adhérents au 01 mars 2017 contre 206 à la même époque en 2016. Le recrutement est toujours aussi difficile. A notre niveau et lors d'une prochaine campagne de recrutement, il serait bon de plus tenir compte des préoccupations des jeunes retraités. En effet, nos gros dossiers en cours que sont les maladies dues aux essais nucléaires et à l'amiante ne les concernent pas ou très peu. Il faudra mettre l'accent sur ce que fait la FNOM pour ces jeunes retraités. Concernant le conseil d'administration, Luc Enderlin intègre le CA et Roger Brosselin le quitte pour prendre le poste de rapporteur aux comptes avec Bernard bouquet. Patrick Borgeaud devient président délégué pour le Doubs.

Un exposé sur la gabegie provoquée par le remplacement des frégates de la Marine Nationale a suivi. Début 2000, il était prévu de mettre en service pour 2020-2025 4 frégates de défense aérienne horizon (FDA) et 17 frégates multi-mission (FREMM) pour 12.5 milliards d'euros. Aujourd'hui, le programme a été réduit à 2 FDA, 8 FREMM et 5 frégates de tonnage intermédiaire (FTI) pour un cout de 14 milliards d'euro sans compter le cout du maintien en condition des vieilles frégates qui devront durer jusqu'en 2025-2030. Vous pouvez retrouver une enquête de l'IFRAP concernant ces gaspillages des deniers publics à cette adresse <http://www.ifrap.org/etat-et-collectivites/limmense-gachis-des-fregates-francaises>

A l'issue, Mr le Maire et Mr le Député ont pris la parole. Mr le Député a rappelé que le devoir de mémoire ne doit pas se transformer en devoir de repentance. Il s'est dit également préoccupé par les difficultés rencontrées par ceux qui sont victimes des maladies liées aux essais nucléaires et l'amiante dans leur démarche pour se faire indemniser. Il a été également très attentif à l'exposé fait par notre secrétaire concernant le budget de la défense et de ses dérives.

L'assemblée s'est poursuivie par une cérémonie au carré militaire du cimetière de Fontaine Française. Après le lever des couleurs et un dépôt de gerbe, notre porte-drapeau, Louis Février, a été décoré de la médaille du porte-drapeau en reconnaissance de ses 33 années de fidélité à la fonction de porte-drapeau.

La journée s'est ensuite terminée par un repas servi au restaurant « l'entre-pot » situé à fontaine Française.